

L'ÉCHO DU Cefi Solidaires

L'écho du CEFI n°47 – janvier 2026

L'actualité de notre outil de formation interprofessionnelle : information sur les prochaines initiatives nationales, retour sur les dernières formations organisées, nouvelles publications, dates des commissions formation de Solidaires...

Bref tout ce qu'il faut savoir pour s'impliquer et faire vivre notre formation syndicale interprofessionnelle !

Bientôt au cefi

Attention ! Pour les inscriptions aux formations nationales, le CEFI ne prend pas d'inscription individuelle. Les adhérent·es de Solidaires doivent obligatoirement se faire inscrire par leur structure interprofessionnelle (les Solidaires départementaux ou les Cefi régionaux) ou par leur structure professionnelle (syndicat national, fédération ou union de syndicats).

Trésorier·ère de CSE - Les 3 et 4 mars 2026 à Paris



Formation à destination des camarades élu·es CSE avec une priorité aux trésorier·es CSE.

Pensez à demander au Cefi un devis pour vos CSE car elle peut être facturable.

[Trésorier·ère de CSE](#)

ASSISES de la Santé et de la Sécurité des travailleurs·euses 2026 - 17 et 18 mars 2026 à Paris



Pourquoi des Assises de la santé et la sécurité au travail ? Quel que soit notre statut (salarié·es, fonctionnaires, précaires, auto-entrepreneur....) nous sommes exposé·es à des risques professionnels et des conditions de travail se traduisant par des accidents du travail, des maladies professionnelles, de la souffrance, de l'usure souvent non reconnue.

- Pour mettre en commun ces combats divers et les rendre visibles,

- Pour aider chacun·e à s'investir davantage en s'appuyant sur les connaissances et expériences des autres, mettre en œuvre un réseau de soutien permanent
- Pour faire converger ces luttes afin que les pouvoirs publics en fassent un sujet prioritaire.

ASSISES de la Santé et de la Sécurité des travailleurs·euses 2026

Journée d'étude et débats : Le financement de la protection sociale

Le 27 janvier 2026 - Paris (75010) [Plus de détails](#)

Se lancer pour animer des formations syndicales à Solidaires

Du 28 au 30 janvier 2026 - Paris (75010) [Plus de détails](#)

Journées 2026 Solidaires aux prud'hommes

Du 2 au 5 février 2026 - Paris (75010) [Plus de détails](#)

Formation de formateurices en autodéfense numérique militante et syndicale

Du 23 au 25 février 2026 - Paris (75010) [Plus de détails](#)

Rencontre des formateurs et formatrices de la commission « Ripostes syndicales contre l'extrême droite »

Du 9 au 10 mars 2026 - Paris (75010) [Plus de détails](#)

Journée Reconversions sociales et écologiques

Le 19 mars 2026 - Paris (75010) [Plus de détails](#)

Intersyndicales Femmes 2026

Du 2 au 3 avril 2026 - Paris (75010) [Plus de détails](#)

Négociations annuelles obligatoires (NAO)

Du 13 au 14 avril 2026 - Paris (75010) [Plus de détails](#)

Animation de réseaux sociaux

Du 15 au 16 avril 2026 - Paris (75010) [Plus de détails](#)

Outils du référent-e formation du Solidaires local ou du syndicat

Le 11 mai 2026 - Paris (75010) [Plus de détails](#)

Sécurisation/autoprotection d'initiatives publiques

Du 22 au 24 juin 2026 - lieu des Rencontres d'été, Nouans le Fuzelier (41600) [Plus de détails](#)

Au programme !

Pré-inscriptions aux rencontres de l'été 2026



Après les rencontres de l'été de 2022 à 2025 qui ont été un franc succès, une nouvelle saison est en préparation pour 2026.

Ces rencontres 2026 auront lieu du dimanche 21 juin (soir) au vendredi 26 juin (matin) à Nouans le Fuzelier (41)

Les rencontres de l'été seront un temps de formation d'une semaine afin de permettre les échanges et les transmissions entre militant·es de différentes générations.

Elles permettront de construire et diffuser une culture syndicale commune et d'approfondir les discussions sur notre projet syndical. Mais ces rencontres se veulent aussi une formation très pratique sur l'activité syndicale de terrain.

Ces rencontres de l'été sont des journées de formation qui nous permettent de travailler et mettre en perspective nos priorités militantes syndicales mais aussi découvrir et comprendre les histoires, réalités et contextes dans lesquels chacun et chacune évoluent, pour mieux réaliser qu'au-delà de nos diversités nos luttes se rejoignent, d'où l'intérêt de vivre et de faire vivre l'interpro Solidaires.

A qui s'adressent ces rencontres ?

Ces rencontres s'adressent surtout aux militant·es prêt·es à s'engager ou voulant approfondir leur engagement, d'une manière ou d'une autre, dans l'interprofessionnel. Les militant·es plus expérimenté·es des structures professionnelles voulant investir l'interpro peuvent également s'inscrire, mais une priorité sera donnée aux stagiaires qui débutent dans l'interprofessionnel.

Cette formation n'est pas une formation d'accueil des nouveaux·velles.

Nous demandons aux structures, syndicat pro (nationaux ou fédération) et aux Solidaires départementaux, de pré-inscrire un nombre de personnes afin que nous ayons un ordre d'idée pour la réservation des lieux, sachant que nous limiterons le nombre d'inscription total à 120 stagiaires.

Les structures professionnelles et interprofessionnelles peuvent indiquer via un formulaire combien elles souhaitent inscrire de stagiaires : <https://framaforms.org/pre-inscriptions-aux-rencontres-de-ete-2026-1761225104>

Cette période de "pré-inscription" sera fermée le 30 janvier 2026. Après cette date, le GT reviendra vers chacune des structures pour confirmer le nombre d'inscrit·es et collecter les fiches d'inscription des stagiaires. Les inscriptions définitives devront être terminées début avril.

Attention, nous ne prendrons pas d'inscription des syndicats départementaux (passez par votre fédération ou votre Solidaires départemental)

Les structures s'engagent ainsi à envoyer le nombre de stagiaires pré-inscrit·es. S'il y a plus de 120 pré-inscriptions, le GT de préparation des rencontres pourra limiter les inscriptions définitives de certaines structures pour avoir un équilibre des stagiaires.

De plus, nous attirons l'attention sur le fait qu'un renouvellement des stagiaires par rapport aux quatre dernières années est important. Nous n'accepterons donc pas les inscriptions de stagiaires qui ont déjà participé aux rencontres de l'été 2022, 2023, 2024 et 2025.

Le Cefi prendra en charge les frais des stagiaires.

Les thématiques des plénières et des parcours/ateliers seront communiquées ultérieurement.

Pour s'investir

Commission formation

Pour construire le programme de formation interprofessionnel, répondre aux besoins de formation des structures professionnelles et des Solidaires locaux, mutualiser les formations existantes... la commission formation syndicale se réunit chaque trimestre, **les prochaines commissions formation auront lieu les mardis 13 janvier et 12 mai 2026**

[**CR de la commission formation du 7 octobre 2025** Ici](#)

Groupes de travail de préparation des formations nationales

Plusieurs groupes se sont mis en place pour préparer des formations et leurs outils pédagogiques ainsi que leur animation.

- Formation "syndicalisation"
- Formation Santé au travail

Pour plus d'information, contacter le Cefi à cefi@listes.solidaires.org

[**GT préparation de formation** Ici](#)

Droit à la formation

Changement de tarif pour les formations CSE et SSCT 2026

Attention: cette note concerne les formations CSE éco et SSCT + C2SCT qui se tiendront en 2026.

Le coût journalier des formations CSE et SSCT facturables par le CEFI aux employeurs et administrations est déterminé par le code du travail.

R. 4614-34 Les dépenses afférentes à la rémunération des organismes de formation sont prises en charge par l'employeur, à concurrence d'un montant qui ne peut dépasser, par jour et par stagiaire, l'équivalent de trente-six fois le montant horaire du salaire minimum de croissance.

À compter du 1er janvier 2026, ce tarif passe à 432,50 € par jour et par stagiaire

(le tarif antérieur était de 427 €).

Ainsi pour chaque stagiaire :

Une formation de 5 jours sera facturée 2162,50 €

Une formation de 3 jours sera facturée 1297,50 €

Le montant des deux jours facturables de la formation C2SCT sera de 865 euros

Ce nouveau prix est à prendre en compte **UNIQUEMENT** pour toute formation organisée **APRÈS le 1er janvier 2026**.

C'est ce nouveau tarif qui doit donc figurer sur toutes les demandes de congés de formation CSE éco et SSCT ou C2SCT déposées au second semestre 2025 pour une session en 2026.

Les modèles de demande de congé mis à jour sont disponibles dans l'espace formateur-trice du site pour les référent-es formation des structures.

Modèles types de demandes de congés formation [Ici](#)

Récemment au Cefi

La 2e édition des Rencontres de l'Alliance écologique et sociale



L'Alliance écologique et sociale (AES) rassemble depuis 2020 les Amis de la Terre, Attac, la Confédération paysanne, la FSU, Greenpeace, Oxfam et Solidaires, et de nombreuses autres organisations par l'intermédiaire de collectifs locaux.

Avec cette 2e édition, les Rencontres de l'AES confirment leur rôle d'intersyndicales de l'écologie avec les alliés associatifs.

C'est un lieu de formation, cette année sur les outils de santé au travail et de santé environnementale pour lutter contre les expositions à risque, sur l'extractivisme, sur les data centers, ou sur les outils concrets pour imposer une reconversion de l'appareil productif qui se fasse au bénéfice des travailleurs et des travailleuses des sites touchés.

Autant de sujets qui appellent des prolongements au sein de notre union.



Mais les Rencontres de l'AES sont aussi un lieu pour mieux se connaître et travailler ensemble à partir de nos différences, et construire notre stratégie commune pour 2026.

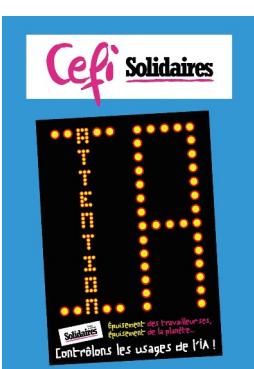
Nous poursuivrons nos campagnes "Moins de routes, plus de trains ! Nos lignes SNCF sont vitales" et "L'École bien dans ses murs, pour une rénovation écologique du bâti scolaire".

Surtout, nous nous mettons en ordre de bataille pour opposer à la progression de l'extrême droite un projet de transformation sociale écologiste lisible pour le monde du travail.



Nous travaillons cinq mesures gagnables pour une écologie protectrice, qui ne fasse pas subir aux classes populaires le poids de la reconversion écologique : pour un nouveau statut du salarié·e (maintien du salaire et des droits entre deux emplois et transférabilité d'un emploi à l'autre), pour les services publics, les transports, l'eau ou encore le logement.

Agir syndicalement face à l'Intelligence Artificielle



L'intelligence artificielle percuté de plein fouet notre quotidien, mais aussi nos métiers et conditions de travail. De fait, c'est une question syndicale qui doit être prise en charge collectivement !

C'était l'un des objectifs de la formation des 11 et 12 décembre organisée à St Denis.

Cette première session aura permis de débattre des définitions de l'IA et des idées reçues qui sont largement véhiculées.

Grâce à une enquête menée auprès des différentes structures nationales de l'union, nous avons pu partager les impacts des introductions de systèmes d'IA sur les conditions de travail, les suppressions d'emploi et plus largement la surveillance des travailleur·euses. Elle a aussi permis de penser nos actions syndicales, dans les instances et auprès de nos collègues.

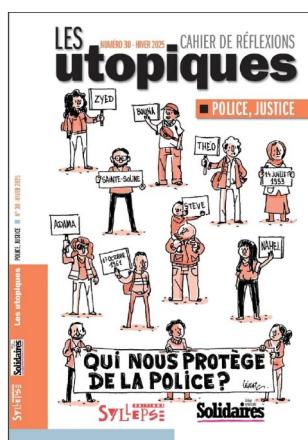
Agir syndicalement face à l'IA c'est aussi combattre les discriminations et biais raciste, sexiste, validiste et classiste qu'elle véhicule et exacerbe. Il s'agit aussi de prendre en considération les impacts environnementaux qu'engendre le développement et l'usage de ces technologies.

Ce stage a engagé de nombreuses réflexions, pistes d'actions syndicales et de constructions de luttes à mener !

N'hésitez pas à contacter le CEFI si vous souhaitez organiser ce type de formation dans vos Solidaires locaux.

Nos Outils

Les Utopiques n° 30 : Police, Justice



Les violences policières et leur caractère systémique, un syndicalisme policier majoritairement marqué à l'extrême droite et prompt à la pression sur le pouvoir, ce numéro n'oublie pas de s'y attacher.

Mais il cherche aussi à se pencher sur ce que sont les missions de la police et ce que le syndicalisme peut avoir à en dire aujourd'hui. Les même questions valent pour la justice.

Les forces réactionnaires l'opposent à l'«efficacité» de la police et on voit ressortir régulièrement le fantasme des « juges rouges ».

La tension est vive : la justice défend l'ordre tel qu'il est défini par les exploiteurs, tout en restant parfois un recours pour celles et ceux d'en bas face aux puissants.

De la même façon, au prisme du genre et des discriminations raciales, police et justice doivent être interrogées radicalement.

Cette livraison des Utopiques propose des articles autour de l'ensemble de ces questions.

Pour toute commande ou abonnement aux utopiques, contactez Christian à mahieux@solidaires.org

La bibliothèque militante de la Grange aux Belles – Note n°17 janvier 2026

Lorsque vous venez dans les locaux nationaux de l'Union, passez voir cette bibliothèque, votre bibliothèque. Elle est située au 2ème étage, dans la cafeteria. Les livres sont à disposition. Servez-vous et ... pensez à les ramener.

Pour les camarades qui n'ont pas l'occasion de venir à un Bureau national, un Comité national, une formation syndicale, une réunion de commission Solidaires, un conseil fédéral ou quoi que ce soit organisé dans ces locaux, vous pouvez nous contacter si vous avez besoin d'un livre, ou de plusieurs ; on fera le nécessaire pour que vous y ayez accès.

De note en note, nous alternons entre la mise en avant d'un thème et celle d'une maison d'édition. En mars, c'était le féminisme ; en avril, les éditions Divergences ; en mai, l'Amérique du Nord ; en juin, les éditions L'échappée ; en septembre, l'Education ; en octobre/novembre, les éditions Syllepse ; pour ce mois-ci, c'est l'Asie.

Note n°17 : nouveautés janvier 2026 [Ici](#)

Comment contacter le CEFI (Centre d'Etude et de Formation Interprofessionnel CEFI-Solidaires) ?

Vous pouvez contacter le CEFI à l'adresse cefi@listes.solidaires.org pour toute demande de renseignements. **Attention ! Pour les inscriptions aux formations nationales : Le CEFI ne prend pas d'inscription individuelle. Les adhérent-e-s de Solidaires doivent obligatoirement s'inscrire par leur structure interprofessionnelle (les Solidaires départementaux) ou par leur structure professionnelle** (syndicat national, fédération ou union de syndicats).